

Ce matin en écrivant le mot du maire, je peux déjà compter sur la lumière du jour. Eh! oui! les journées augmentent en luminosité. Lorsque vous recevrez cette Info municipale les vacances scolaires seront du passé. Tout s'enligne vers le printemps à notre grande joie.

Le 31 janvier avait lieu à Nominique la 15^e réunion du conseil de l'OBV (organisme de bassin versant) des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon. Les principaux points discutés et acceptés furent : la prise en charge des frais pour la distribution des arbres, le projet de restauration de la frayère du ruisseau Jourdain, au niveau de l'approche sectorielle de réduire les zones de 4 à 2 et finalement, l'inscription de l'OBV au Mérite Ovation municipale pour le projet Castor.

Le 2 février avait lieu la réunion du conseil d'administration du CLD (centre local de développement) et, une nouveauté, le conseil s'est rencontré tôt en matinée. Les principaux points discutés furent la ratification des membres des comités d'investissement, le dépôt du plan d'action et l'adoption du budget 2012. Pour l'assemblée générale annuelle, une nouvelle formule a été acceptée. Elle aura lieu le 17 mai en préséance du conseil des maires.

Le 9 février avait lieu la réunion du conseil d'administration pour la protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA) à Harrington. Les principaux sujets traités furent : le dépôt des règlements généraux, la création d'un site web, la réglementation des différentes municipalités pour la protection du bassin versant et le colloque 2012 qui se tiendra à Amherst au début de l'automne.

Le 10 février j'ai rencontré le directeur du MTQ pour notre région à St-Jérôme et les points discutés furent l'asphaltage de la 117 (partie sud) en début d'été pour la venue d'Iroman en 2013, l'étude de décontamination du terrain de la gare, le réaménagement de la rue de la Gare, la signalisation du parc du Mont-Tremblant, la signalisation versus le contournement, le pont Joseph-Commandant ainsi que les terrains résiduels à l'entrée sud.

C'est le 21 février qu'a eu lieu la rencontre des maires de la Rouge à Labelle. Nous avons discuté de notre politique familiale et des quartiers blancs. Nous avons aussi discuté de la randonnée des mères et des maires pour cette année. La raison d'être de ces rencontres est de pouvoir se fournir mutuellement de l'information et de collaborer plus facilement dans différents dossiers.

Je vous souhaite un bon début de printemps.

info municipale— 8 mars 2012—page 2

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2012

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 février 2012.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a mandaté la directrice générale et le directeur des travaux publics pour aller en appel d'offres pour les services d'excavation pour l'année 2012. Le résultat de cet appel d'offres sera présenté au conseil lors de la prochaine séance ordinaire.

Administration et finances

Le conseil a autorisé une demande de subvention au gouvernement fédéral relativement à l'embauche de 3 étudiants pour l'été 2012.

Le conseil a également autorisé la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités pour la réalisation de travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur la rue de la Gare.

Mme Maryse Trudel a été embauchée à titre de directrice adjointe du Service de l'urbanisme. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle demeure avec nous longtemps.

M. Martin Ouimet reviendra avec nous cet été à titre d'inspecteur en environnement pour une 3^e année à partir du début du mois de mars.

Mme Susanne Ally-Grenier reviendra également avec nous pour une 4^e année à titre de responsable du bureau d'accueil touristique à partir du 25 avril prochain.

Une demande sera présentée au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'effet de conclure une entente de délégation avec la Municipalité de Labelle afin qu'elle puisse procéder à un appel de propositions publics pour qu'une entreprise privée puisse agir à titre de promoteur dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées ». Ainsi, la quasi-totalité des citoyens de Labelle pourrait sous peu avoir accès à un service Internet haute vitesse à prix raisonnable.

Le conseil a donné son appui à la Ville de Rivière-Rouge dans ses démarches pour que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) procède à un appel d'offres pour l'ouverture d'un nouveau point de service dans la Vallée de la Rouge.

Travaux publics

Un mandat a été accordé à la firme GENIVAR afin qu'elle accompagne la Municipalité dans ses démarches relatives à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ainsi que pour la surveillance des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur la rue de la Gare.

Le conseil a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour la réalisation de travaux de pavage sur les rues du Couvent et Bélanger ainsi que pour la pose d'une glissière de sécurité en bordure du Lac Chaud-de-Fond.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- o dérogation de 4 mètres sur la profondeur du terrain à la condition de fournir un rapport complet d'un professionnel assurant l'aménagement d'une installation septique conforme sur le terrain sur le lot 32B-26, rang A, dans le canton de Labelle situé sur chemin du Lac-de-L'Abies (0117-08-5080) en autant qu'aucune autre dérogation ne résulte de celle-ci;
- o dérogation de 61 centimètres sur la marge latérale droite du bâtiment principal, sur le lot 5B-9, rang I, dans le canton de Joly, situé au 94, chemin Louis-Gauthier;
- o dérogation de 8,1% pour la pente de l'intersection de rue, une dérogation de 15 degrés pour l'angle du deuxième virage et des dérogations allant à un maximum de 6,7% sur les pentes de rue. Le tout sur le lot 12A-7-P, rang 1, dans le canton de La Minerve situé sur le chemin du Lac-Labelle;

Une demande de dérogation mineure de 23 mètres sur la profondeur du terrain a été refusée sur le lot 32b-27, rang A, dans le canton de Labelle situé sur chemin du Lac-de-l'Abies (0117-08-5080).

Sécurité publique

Le conseil a autorisé la conclusion d'une entente relative à la fourniture de service de première réponse aux appels incendie sur la partie nord du territoire de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord par la Municipalité de Labelle avec la Ville de Mont-Tremblant et la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

Loisirs

Le conseil a accepté d'accorder et de verser aux organismes, qui ont respecté les procédures de la politique 2008-28, les contributions annuelles prévues au budget de la Municipalité.

Le conseil a également accepté de prendre en charge le Salon du livre de Labelle du 23 avril prochain entre 15 h 15 et 19 h afin que les libraires puissent effectuer la vente d'articles auprès de la population.

Règlements

Les règlements suivants ont été adoptés :

- 2012-209 modifiant le règlement numéro 2009-174 portant sur l'adoption d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au Programme AccèsLogis Québec pour une aide financière ou un crédit de taxes:
- o 2012-210 établissant un programme de revitalisation dans le cadre du programme Rénovation Québec
- 2012-211 décrétant une aide financière au Manoir Labellois pour la construction de la Résidence du Presbytère dans le cadre du programme Rénovation Québec et un emprunt à long terme de 92 000 \$ pour en assumer les coûts;
- o 2012-212 modifiant le règlement numéro 2000-30 portant sur le stationnement et la circulation (RM 399).

Un avis de motion a été donné afin que le règlement numéro 2012-213 relatif à l'utilisation de l'eau potable soit adopté à la prochaine séance du conseil. Ce règlement sera adopté afin de respecter la stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance de février 2012.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le **19 mars** prochain à 20h.

Pour façonner la prochaine phase de développement rural Solidarité rurale rencontrera les citoyens le 27 mars

Dans la foulée de l'échéance de la Politique nationale de la ruralité, annoncée pour 2014, Solidarité rurale du Québec part à la rencontre des communautés rurales afin d'entendre les ruraux sur leurs attentes concernant la prochaine phase de développement du Québec rural et sur la troisième Politique nationale. C'est dans ce contexte que l'organisation, instance-conseil du gouvernement en matière de ruralité, tiendra une soirée de consultation le 27 mars au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge à Rivière-Rouge pour rencontrer les gens des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. La soirée de consultation débutera à 19 h. Le calendrier complet de la tournée ainsi que le document de consultation sont disponibles au www.ruralite.qc.ca/Tournee.

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui vous ressemble.

Date de tombée 16 mars 2012 Date de parution 5 avril 2012 Info municipale— 8 mars 2012—page 3

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE MARS

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 19 mars 2012, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- Une dérogation de 2 mètres avec la marge avant pour la construction d'un nouveau bâtiment principal, sur le lot 224-3-1, dans le cadastre du village situé sur la rue Bergeron;
- Une dérogation de 1,82 mètre sur la hauteur pour la construction d'un garage et pour l'aménagement d'un escalier menant à l'étage du garage, sur le lot 5, rang O, dans le canton de Joly situé au 1268, chemin du Lac-Gervais;

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

SERVICE DE L'URBANISME

Marc Blaquière, directeur poste 5007, Maryse Trudel, directrice adjointe, poste 5008 Martin Ouimet, inspecteur en environnement, Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001

Embauche d'une nouvelle directrice adjointe au service de l'urbanisme

À la fin janvier, le service de l'urbanisme et de l'environnement a fait l'embauche d'une nouvelle directrice adjointe au service de l'urbanisme. Il s'agit de madame Maryse Trudel. Madame Trudel possède un BAC en urbanisme de l'Université du Québec à Montréal et a travaillé pour la municipalité de l'Ascension en 2011.

Madame Trudel aura comme principales tâches de rencontrer les citoyens concernant la réglementation d'urbanisme et municipale, l'émission des permis et certificats d'autorisation. Elle assurera les inspections sur les terrains, fera la correspondance de suivi et avis d'infractions et émettra des constats d'infractions aux contrevenants à la réglementation municipale.



Pour la rencontrer concernant vos projets de construction, vous pourrez la rejoindre au 819-681-3371, poste 5008.

Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance à Labelle!

Le retour de M. Martin Ouimet!

Le 5 mars dernier, le Service de l'urbanisme a effectué la réembauche de M. Martin Ouimet à titre d'inspecteur en environnement. M. Ouimet en sera à sa troisième année à la Municipalité.

Monsieur Ouimet poursuivra ses efforts de sensibilisation des riverains quant à l'importance de protéger les rives et littoraux de nos plans d'eau et cours d'eau. Il agira à titre de personne-ressource auprès des riverains en leur suggérant des méthodes de revégétalisation de leur rive.



De plus, il travaillera à l'élaboration d'un guide éco-citoyen afin d'informer les citoyens à améliorer leur habitude de consommation tout en réduisant notre empreinte écologique.

Également, il travaillera sur le programme Recy-Québec en vue d'obtenir pour 2013 le volet 3 qui consiste à diminuer la quantité de déchet et de recycler ou valoriser au moins 70 % des matières produites par la Municipalité. Déjà, depuis deux ans, plusieurs mesures ont été entreprises en matière de recyclage à la Municipalité.

Enfin, nous vous invitons à communiquer avec lui pour toute question touchant à l'environnement à son adresse courriel environnement@municipalite.labelle.qc.ca ou par téléphone au 819-681-3371, poste 5031.

Le Pare-feu du Chef



L' hiver et la neige



Labelle, février 2012 — La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) rappelle que la glace et la neige accumulées peuvent provoquer l'affaissement et même l'effondrement des toitures et des balcons. Cette année nous somme chanceux, gâtés, avec le peu de neige qui tombe, mais nous devons toujours être sécuritaire et vérifier notre demeure.

Pour prévenir les dommages, la Régie du bâtiment recommande fortement aux propriétaires de vérifier si la neige accumulée sur leur propriété représente de tels risques et les incite fortement à prendre les mesures requises afin de s'assurer que les lieux sont sécuritaires. La Régie recommande aussi aux propriétaires de procéder au déneigement des issues de secours de leurs bâtiments.

Les propriétaires de bâtiments ou de résidences doivent porter une attention particulière aux accumulations élevées de neige et de glace sur les toits. Lorsque l'enlèvement de la neige s'avère nécessaire, la Régie du bâtiment recommande de confier cette tâche à des entreprises disposant d'un équipement approprié.

Le déneigement d'une toiture comporte des risques pour la sécurité des personnes sur le toit ou aux alentours. La proximité d'installations électriques représente un risque supplémentaire. En outre, il est recommandé de laisser une mince couche de neige sur la toiture afin de maintenir la membrane d'étanchéité en bon état. Si vous souhaitez déneiger votre toiture vous-mêmes, il est recommandé d'utiliser une pelle à toiture munie d'un manche télescopique. Celle-ci permet d'effectuer le déneigement de la toiture à partir du sol.

Le propriétaire, le premier responsable

Soyez vigilant ! Le propriétaire est le premier responsable de la sécurité du public qui fréquente ou accède à son bâtiment. Il lui appartient donc légalement, dans la plupart des cas, de prendre les mesures de prévention pour éviter une accumulation de neige ou de glace pouvant occasionner un effondrement de la toiture du bâtiment. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le <u>site Internet de la Régie du bâtiment</u> au www.rbq.gouv.qc.ca.

30 minutes d'activités physiques Nous vous proposons des actions concrètes pour adopter un mode de vie plus actif

Zéro labogisme Cinq fulta et bloumes Cinq fulta et bloumes Tronte risules d'uctivités prysicules

À la maison

Profitons de toutes les occasions de déplacements et de loisirs pour devenir ou rester des adultes et des jeunes actifs :

- en couple ou en solo, se rendre au club vidéo à pied, au dépanneur en vélo ou au restaurant en patins à roues alignées;
- en famille, décidons ensemble de limiter le temps quotidien d'écoute de la télévision et de le remplacer par des activités familiales sportives/de plein-air et ce, hiver comme été (ex : natation, jeux de ballon (basketball, volleyball, soccer), vélo, glissade, marche, patinage, etc.);
- □ **lors de fêtes d'enfants,** prévoyons du temps pour laisser les enfants bouger (table de ping-pong, bonhommes de neige, petite glissade, piscine, etc.)

Été comme hiver, proposons une belle randonnée en forêt pour placoter **entre amis** plutôt que de rester assis à l'intérieur! Et Dieu sait que les grands espaces et les forêts sont omniprésents à Labelle.

Alors, qu'attendez-vous pour profitez de notre belle région???

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

819-681-3371, poste 5021





Mardi: 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 Vendredi: 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30 Samedi : 9 h à 12 h 30

Jeudi: 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.gc.ca/labelle

Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes



Titre: Magasin général. [7], Char-

leston

Arlette Cousture

Suite de cette chronique truculente peuplée de personnages intenses et savoureux dans le Québec rural des années 1940.

Auteur : Arlette Cousture

Titre: Petals' Pub

Quand la vie côtoie les hauts-deforme et les rats, quand les rêves n'ont pas de modèle, quand la mort frappe sans discernement, la bonne humeur de Margaret, la détermination de Violette et l'exaltation d'Angélique s'entremêlent

dans les couvents et les boulangeries, les hôpitaux, les forges et les "sweat shops". En 1884, on retrouve donc Margaret derrière un zinc, Angélique dans son fournil et Violette le pied sur le pédalier de sa machine à coudre. Leurs amours les uniront à des hommes, Étienne, Eugène et Gérald, prêts à les épauler dans leurs aspirations.

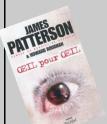
Auteur : Anne Robillard

Titre: Obscuritas

Vol. 10 de la série: A.N.G.E.

des effets néfastes de la puce électronique qu'on leur a injectée sous prétexte de les protéger contre le retour de la peste, au Vatican, Kevin Kaylin se

prépare au plus grand combat de tous les temps. Sur la Terre Sainte, rasée par l'explosion de la base de Jérusalem, les derniers Nagas aimeraient bien faire leur part, mais ils sont pourchassés par un démon qui a acquis beaucoup trop de facultés surnaturelles. Au Québec, tandis qu'elle élève de son mieux le petit Ethan, Océane devra faire face à la plus redoutable épreuve de toute sa vie. Son courage de mère suffirat-il à sauver l'enfant?



Auteur : James Patterson Titre : œil pour œil

Dans un restaurant de Manhattan, un avocat de la mafia est assassiné et ses yeux arrachés. À quelques tables, Nick Riley, un grand reporter qui a réussi à décrocher l'interview d'une star déchue

du base-ball, a été témoin de la scène. Il pense retrouver le meurtrier grâce à un détail qu'il est le seul à avoir vu, mais en attendant, il risque sa vie.

La Municipalité de Labelle est fière de vous offrir cette nouvelle tribune FACEBOOK afin de joindre le plus de résidents et non-résidents possible.

Cette page se veut un outil de rappel pour divers documents, événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité. Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Internet de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.

Vous n'avez qu'à rechercher «Municipalité de Labelle», choisir «plus de résultats» et vous retrouverez la Municipalité de Labelle sous <u>organisme gouvernemental. Vous</u> n'avez plus qu'à cliquer sur J'Aime et le tour est joué!



SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Belinda Proulx, 819 681-3371, poste 5009

Cours de PILATES

- Augmente la force et l'endurance
- Stabilise le tronc (diminue les douleurs dans le bas du dos) et aplatit le ventre
- Améliore la posture, la flexibilité et la mobilité de la colonne
- o Réduit les tensions musculaires et diminue le stress
- Procure une respiration active, consciente et contrôlée

*** Le pilates a prouvé qu'il peut ralentir les effets de l'ostéoporose et de l'arthrite. Les exercices sont adaptés afin d'offrir ce service à une clientèle très variée.

Horaire: jeudi 17 h cours sol et

19 h cours sur ballon (début : 22 Mars au 7 juin 2012)

*** Séance en privé et cours de groupe dans votre lieu de travail aussi disponible

Durée: 1 h

Lieu: Pavillon des Loisirs

Matériel requis : Tapis de sol et ballon pour le cours de

19h

Coût: 180\$ (session de 12 semaines)

Inscription: Cathy Driscoll

Entraîneure certifiée Peak Pilates (450) 560-1128

Cathyentraineurprive@live.ca

UN COMITÉ CONSULTATIF SUR LA CULTURE VERRA LE JOUR À LABELLE

La culture sous toutes ses formes vous tient à cœur et vous aimeriez être un acteur dans sa promotion et diffusion? Un comité consultatif sera constitué sous peu à Labelle et nous sommes à la recherche de membres.

Ce comité sera appelé à étudier toutes questions relatives à la culture, à faire l'étude et l'analyse des projets soumis relatifs à ce domaine et faire toute recommandation jugée utile aux membres du conseil municipal.

Les membres du C.C.C. s'impliqueraient également dans l'organisation et la tenue des événements culturels de la Municipalité.

Le comité se composera d'au moins six membres choisis parmi les citoyens de la Municipalité et seront nommés par le conseil municipal.

Vous avez envie de faire partie de ce comité? Vous avez quelques heures par mois à donner?

Alors contacter la directrice du service des loisirs et tourisme, Madame Belinda Proulx, afin de lui soumettre votre candidature au 681-3371 poste 5009 ou au dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

Les organismes réseautent !

Une soirée réseautage est organisée pour tous les organismes reconnus à Labelle.

Organisée par le service des loisirs et du tourisme, cette table de concertation se veut un moment d'échange pour tous les représentants d'organismes œuvrant sur notre territoire.

Cette invitation à échanger et réseauter aura lieu le lundi, 2 avril prochain, 18h à la salle Wilfrid-Machabée.

N'oubliez pas que vous devez confirmer votre présence pour le 15 mars prochain en téléphonant ou en écrivant au service des loisirs et du tourisme

On vous attend en grand nombre!

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



Les bingos sont de retour au centre communautaire! À tous les dimanches, à 20h30, à partir du 15 avril 2012.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Pour toute information: Hubert Nantel 686-1351

MANOIR LABELLOIS : RÉSIDENCE DU PRESBYTÈRE

Les premiers locataires signent leur bail

Eh! Oui! après la réunion du 15 décembre dernier, le Manoir Labellois n'a pas tardé à mettre en place le processus d'attribution des logements.



Ainsi, un premier avis public / annonce portant

sur les logements à louer pour le 1^{er} juillet 2012 a été publié. Les gens intéressés avaient jusqu'au 21 janvier pour soumettre leur demande de logement. De ce premier groupe de demandes, une vingtaine de personne répondaient aux critères établis, à savoir qu'elles sont des personnes âgées de 75 ans et plus et / ou en légère perte d'autonomie. Le Manoir Labellois a donc confirmé à ces personnes qu'il leur attribuait un logement à la Résidence du Presbytère de Manoir Labellois.

Par la suite, le 28 février dernier, les locataires sont venus choisir le logement répondant le mieux à leurs besoins et à leurs goûts et ils ont signé leur bail.

Vous aimeriez aussi y avoir votre logement? Il reste encore quelques places et vous avez jusqu'au 15 mars prochain pour nous faire parvenir votre demande qui sera soumise au comité de sélection. Suivant certaines conditions, une aide financière pourrait être accordée.

Pour toute information, communiquez avec Christiane Cholette, présidente, au 819-686-2235 ou, par courriel, à manoirlabellois@hotmail.com .

CLUB QUAD IROQUOIS



Journée hot dogs
Date: 10 mars 2012

Heure: 11h à 13h

Lieu: refuge 5 étoiles à La

Minerve

Activité de campagne de financement : les hot dogs, chips et breuvages sont vendus au coût de 1 \$ chacun.

Info: 819-686-1414

COMITÉ DE LA GARE

Ouverture du Musée ferroviaire Gare de Labelle

Date: 19 mai 2012 Heure: 10h à 17h Coût: gratuit

La gare de Labelle accueille et informe les visiteurs, les cyclistes et les randonneurs dans son musée ferroviaire, durant la saison estivale. Bienvenue!







Centre de santé et de services sociaux des Sommets

DÎNERS DE L'AMITIÉ

Nos dîners sont l'endroit idéal pour partager et surtout bien manger.

Au plaisir de se rencontrer!

Dates: Tous les 1ers mercredis du mois

(octobre à décembre et février à mai)

Heure: À compter de 11 h

Pour information: Françoise au 819 686-2727

SYMPOSIUM LE CAMPAGN'ART

Ouverture de l'atelier des chutes

Saison estivale du 21 juin au 2 septembre ouvert du jeudi au dimanche

Nouveauté cette année : Venez votez pour votre coup de cœur et courrez la chance de gagner une toile d'un artiste de la région!

On vous attend en grand nombre!

CERCLE DE FERMIÈRES

Réunion mensuelle

Date: 14 mars 2012 Heure: 13h à 16h

Lieu: salle Wilfrid-Machabée

Information: 819 686-3119 ou 819 686-1485

Art textile: Broderie aux points de croix Culinaire: Petits gâteaux décorés aux ju-

jubes

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOMMETS CENTRE DE SERVICES EXTERNES MONT-TREMBLANT/LABELLE

Lieu: Club de l'Âge d'Or

(1, rue du Pont, La-

belle)

Heure: 9 h 30 à 11 h 30 Date: 28 mars 2012 Suiet: Les Services

Animatrice : Kathleen Gagnon, psychoéducatrice

Ouvert à tous!

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE



Le mot du président

Bonjour à tous,

Votre comité des gens d'affaires de Labelle est actif dans notre milieu.

COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES RENCONTRES DU C.A.

SOUPER CABANE À SUCRE

Le CGAL convie tous les citoyens avec leur famille et amis à venir se sucrer le bec **samedi le 17 mars 2012**, dès 17h à La Marmite Magique de Labelle. Points de vente : Caisse Desjardins de la Rouge, Marché Bonichoix, Lave-auto libre-service. Places limitées. INFO : 819-430-6164 ou cgal.labelle@hotmail.com.

DÉJEUNER RÉSEAUTAGE

Un déjeuner-réseautage s'est tenu le 16 février dernier au Restaurant Labelle Époque. À titre d'invitée spéciale, madame Julie Bourgon du CLD des Laurentides était du groupe afin de présenter les services offerts aux entreprises. Un soutien disponible gratuitement à tous les entrepreneurs de la région.

FORMATION

Une formation sur la *Gestion de conflit* a été offerte au cours des dernières semaines. Rappelons que le plan de formation offert par le CGAL est réalisé grâce l'aide financière d'Emploi Québec et que l'entente prendra fin le 30 mars 2012.

Soulignons que vos suggestions de sujets de formation sont d'ailleurs les bienvenues afin que nous puissions répondre efficacement à vos besoins dans le futur.

CLIENTÈLE TOURISTIQUE

Nous sommes actuellement à planifier une soirée d'information publique pour les commerçants de Labelle au cours de laquelle les représentants de l'organisme Plein air Haute-Rouge présenteront les nombreux services offerts dans la région.

Le CGAL souhaite offrir à ses membres des services de qualité, promouvoir les échanges d'affaires entre ceuxci et veiller à la bonne marche des opérations de l'association. Si vous souhaitez vous impliquer au sein du conseil d'administration, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice par courriel : cgal.labelle@hotmail.com ou par téléphone au : 819-430-6164

Les journées rallongent et le soleil se fait plus chaud. Bon printemps!

Réjean Éthier, président

CLUB DE L'AGE D'OR

Tous les jeudis, le Club de l'Âge d'Or est ouvert de 12 h 30 à 16 h 30.

Les mardis il y a du Baseball Poche de 13 h à 15 h 30. Également, il y a un souper par mois dont les dates sont à déterminer. Et tous les derniers mercredis du mois, il y a une conférence.

Les voyages sont à déterminer.

Lieu : 1, rue du Pont, (à l'arrière de l'Hôtel de ville).





CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
03	07		Dîner	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée
03	10	11h à 13h	Journée de Hot dogs	Club quad Iroquois	Refuge 5 étoiles à La Minerve
03	14	13h à 16h	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
03	19	20h	Assemblée ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
03	28	9h30 à 11h30	Les Services	CSSS des Sommets	Club de l'Âge d'Or
04	02	18h	Soirée réseautage entre organismes	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
05	19	10h à 17h	Ouverture du Musée ferroviaire	Comité de la gare	Parc des Cheminots

DÉNOMINATION ET EMPLACEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Voici un petit rappel de des noms ainsi que de l'emplacement des diverses salles municipales de la Municipalité.



Salle Wilfrid Machabée: 1, rue du Pont, en-haut de l'Hôtel de ville

Salle Valiquette: 7393, boul. du Curé-Labelle, en-haut de la Maison de la culture Antoinette-Malo-Dumontier

Pavillon des loisirs: 15, rue des Loisirs, à côté du terrain de balle

Gymnase du centre communautaire, piscine et chapelle: 29, rue du Couvent

Club de l'Âge d'Or: 1, rue du Pont, par l'arrière